

## Information sur les dépenses associées à la participation au colloque

### ❖ Réservations d'hôtel - Membres étudiants

Les étudiants, membres en règle du RQRUM, de l'extérieur de Québec qui désirent que le RQRUM défraie les coûts de leur hébergement doivent en faire la demande en complétant le formulaire « Demande d'hébergement – Membres Étudiants » en ligne, **au plus tard vendredi, le 16 avril 2010**.

Les étudiants ayant fait une demande d'hébergement seront avisés par la suite de l'hôtel où ils seront logés ainsi que de la personne qui partagera leur chambre.

Le RQRUM ne remboursera pas les frais d'hébergement des étudiants qui auront omis de compléter le formulaire du RQRUM et auront fait leur réservation directement à l'hôtel.

### ❖ Remboursement des dépenses – Membres étudiants

#### Repas

Pour tous les participants, les petits-déjeuners continentaux et les repas du midi sont prévus dans le cadre du colloque.

Le RQRUM remboursera les frais de 50,00\$ du souper du mardi 18 mai à tous les membres étudiants qui y auront participé. Aucun remboursement ne sera remis aux personnes qui ne se seront pas présentées au souper.

Pour les membres étudiants de l'extérieur de Québec, les soupers du 17 et du 19 mai pourront être remboursés par le RQRUM selon les normes applicables au Centre hospitalier *affilié* universitaire de Québec, soit : souper 21,55\$ (pourboire et taxes inclus).

#### Transport et stationnement

Le RQRUM remboursera les frais de transport aller-retour des membres étudiants de l'extérieur de Québec, aux conditions suivantes :

- Autobus : sur présentation du reçu ou billet d'embarquement;
- Train en classe Confort (Économie) : sur présentation du reçu ou billet d'embarquement;
- Taxi : sur présentation des reçus pour les trajets Gare Autobus/Train – Hôtel – Gare (Québec)
- Auto : les frais de stationnement à l'hôtel;  
126.00\$ pour le trajet d'une personne voyageant seule et sur présentation d'un reçu de plein d'essence fait à Québec;

ou

0.43\$/km pour le trajet en covoiturage avec d'autres participants au colloque et sur présentation d'un reçu de plein d'essence fait à Québec et de la liste des personnes ayant voyagé dans cette voiture.

Un formulaire de demande de remboursement des dépenses encourues pour la participation au Colloque sera fourni par madame Ginette Desbiens aux membres étudiants de l'extérieur de Québec. Le formulaire devra être complété, accompagné des pièces justificatives (reçus originaux), et retourné à madame Desbiens, **au plus tard le 30 juillet 2010**, à l'adresse suivante :

Ginette Desbiens  
Unité de recherche en santé des populations  
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec  
1050, chemin Ste-Foy  
Québec (Québec) G1S 4L8